

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 02 AVRIL 2015

Délibération
n° 2015.04.161

Semaine de la
mobilité 2015 :
participation aux
journées des
transports urbains

LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, André BONICHON à François NEBOUT, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Bernard DEVAUTOUR à Catherine MAZEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, André BONICHON, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Bernard DEVAUTOUR, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015

**DELIBERATION
N° 2015.04.161**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

SEMAINE DE LA MOBILITE 2015 : PARTICIPATION AUX JOURNEES DES TRANSPORTS URBAINS

Chaque année, au cours de la 3^{ème} semaine de septembre, les actions conduites à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité visent à susciter des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus durable.

Dans ce cadre et depuis 2009, le GrandAngoulême propose notamment des journées de gratuité dans les transports collectifs urbains, en lien avec la journée du transport public organisée au niveau national.

L'avenant n°5 au contrat de délégation de service public des transports urbains prévoit que le GrandAngoulême peut demander 5 journées de gratuité par an maximum à son délégataire la STGA. Conformément à cet avenant, le GrandAngoulême verse une compensation financière à la STGA à hauteur de 65 % de la perte de recettes liée à ces journées ; la STGA réalise une enquête qualitative et quantitative permettant d'évaluer l'impact de la gratuité.

En septembre 2014, 3 samedis de gratuité ont été proposés les 6, 13 et 20 septembre, dans un objectif de promotion du réseau au moment de la rentrée scolaire, sur des journées où les voyageurs peuvent « essayer le bus » seuls ou en famille, dans un contexte détendu pour accéder aux commerces, loisirs, animations, etc. Au cours de ces 3 samedis, 14 389 tickets gratuits ont été distribués, représentant un coût d'environ 20 580 € pour le GrandAngoulême (hors coûts de communication).

Lors du groupe de pilotage Mobilité du 27 janvier 2015, les élus ont proposé que cette opération de gratuité des bus urbains soit reconduite pour les samedis 5, 12 et 19 septembre 2015. Des tickets événementiels seront donc distribués pour assurer une validité de l'offre à la journée et ainsi mieux maîtriser les coûts de l'opération.

La compensation financière à verser par le GrandAngoulême à la STGA est estimée à 20 500 € environ pour 2015. (chapitre 65 – Avenant n°5 au contrat de DSP).

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 24 février 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation du GrandAngoulême à la semaine européenne de la mobilité et à la journée nationale du transport public organisée par le GIE transports publics, en instaurant la gratuité sur le réseau du GrandAngoulême les samedis 5, 12 et 19 septembre 2015.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 09 avril 2015